

**ORDRE DES ERGOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC
RÔLE DU CONSEIL DE DISCIPLINE**

NOVEMBRE 2025

DOSSIER N^o : 17-24-00058

Ingrid Ménard, syndique, plaignante

M^e Tarik-Alexandre Chbani, procureur de la plaignante

M^e Sophie Boucher, procureure de la plaignante

c.

Martin Harrisson, erg., intimé

M^e Marc Gaucher, procureur de l'intimé

CONSEIL DE DISCIPLINE

M^e Myriam Giroux Del-Zotto, présidente du conseil de discipline

Mme Nadine Lajeunesse, ergothérapeute

Mme Julie Côté, ergothérapeute

AUDITION SUR CULPABILITÉ

Dates : 11, 12, 18, 19, 21 et 25 novembre 2025

Lieu : Ordre des ergothérapeutes du Québec
2021, avenue Union, bureau 920
Montréal

Heure : 9 h 30

NATURE DES CHEFS D'INFRACTION REPROCHÉS À L'INTIMÉ

Avoir fait défaut d'exercer sa profession selon les normes généralement reconnues et les règles de l'art (articles 10, 15 et 22 du *Code de déontologie des ergothérapeutes*)